

# Fiche de données de sécurité

page: 1/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.06.2017

Version: 10.0

Produit: **EFILOR**

(ID Nr. 30514873/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 09.06.2017

## SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

## EFILOR

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, fongicide

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF France SAS

49, avenue Georges Pompidou

92593 Levallois-Perret Cedex, FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Repr. 2 (foetus)

Aquatic Chronic 3

H361d, H412, EUH401

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Système Général Harmonisé (SGH) en vigueur en France.

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H361d

Susceptible de nuire au fœtus.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence (Prévention):

P201

Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405

Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501

Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH208: Peut déclencher une réaction allergique. Contient : 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: METCONAZOLE

### 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

---

## SECTION 3: Composition / Information sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide, suspension concentrée (SC)

#### Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Boscalid techn.

Teneur (W/W): 12,5 %

Numéro CAS: 188425-85-6

Aquatic Chronic 2

H411

metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol

Teneur (W/W): 5,4 %

Numéro CAS: 125116-23-6

Numéro INDEX: 613-284-00-1

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Repr. 2 (foetus)

Aquatic Chronic 2

H302, H361d, H411

polycondensat d'aldéhyde formique-acide phénolsulfonique sous forme de sel de sodium

Teneur (W/W): < 5 %

Eye Dam./Irrit. 2

Aquatic Chronic 3

H319, H412

EUH208

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Teneur (W/W): < 0,05 %  
Numéro CAS: 2634-33-5  
Numéro-CE: 220-120-9  
Numéro INDEX: 613-088-00-6

Acute Tox. 4 (par voie orale)  
Skin Corr./Irrit. 2  
Eye Dam./Irrit. 1  
Skin Sens. 1  
Aquatic Acute 1  
Facteur M - aiguë: 10  
H318, H315, H302, H317, H400

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Sens. 1: >= 0,05 %

propane-1,2-diol

Teneur (W/W): < 5 %  
Numéro CAS: 57-55-6  
Numéro-CE: 200-338-0  
Numéro d'enregistrement REACH:  
01-2119456809-23

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

---

## SECTION 4: Premiers Secours

### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas d'inhalation, repos, transporter la victime à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU. Ne pas faire vomir sans avis médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogene, oxydes d'azote, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

---

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

---

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

aucun(e)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

**Vêtements de protection:**

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des mesures spécifiques pour le contrôle de l'exposition et la protection individuelle sont données en section 15.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Pour avoir des informations sur les contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement, se référer à la rubrique 6.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique:	suspension	
Couleur:	blanchâtre	
Odeur:	odeur faible, fruité(e)	
Seuil olfactif:		
Valeur du pH:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation. env. 4,5 - 6,5 (CIPAC Eau standard D, 1,0 %(m), env. 20 °C)	(pH-mètre)
point de solidification:	-4,3 °C	(mesuré(e))
Point d'ébullition:	100 °C (1.013 mbar)	(DIN EN 22719; ISO 2719)
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température d'ébullition.	(Directive 92/69/CEE, A.9, coupelle fermée)
Vitesse d'évaporation:	non applicable	
Inflammabilité:	Sur la base de la structure ou de la composition il n'y a aucune indication d'inflammabilité	
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	

Limite supérieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Température d'auto-inflammation: 427 °C (Directive 92/69/CEE, A.15)

Pression de vapeur: env. 23,4 hPa  
(20 °C)

Densité: env. 1,11 g/cm<sup>3</sup> (Ligne directrice 109 de l'OCDE)  
(20 °C)

densité de vapeur relative (air):

non applicable

Solubilité dans l'eau: dispersible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):  
non applicable

Décomposition thermique: 165 °C, 100 kJ/kg, (DSC (OECD 113))  
290 °C, 230 kJ/kg, (DSC (OECD 113))  
Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

Viscosité dynamique: env. 49 mPa.s (OECD 114)  
(40 °C, 100 1/s)

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le produit est classé comme non explosible.

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

## 9.2. Autres informations

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.



#### 10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

#### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

CL50 rat (par inhalation): > 5,1 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée. Test réalisé avec un aérosol contenant des particules respirables.

DL50 rat (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

##### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

##### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.*

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Boscalid techn.*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.*

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.*

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 47,62 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (OCDE 203; ISO 7346; 92/69/CEE, C.1, statique)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 90,0 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 48,0 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

CE10 (72 h) 16,09 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Effets chroniques sur poissons:*

*NOEC (95 j) 0,00291 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Essai n°210 de l'OCDE)*

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Effets chroniques sur invertébrés aquat.:*

*NOEC (21 j) 0,16 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne directrice 211 de l'OCDE)*

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Boscalid techn.*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Boscalid techn.*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration: 57 - 70 (28 j), Oncorhynchus mykiss*

*Ne s'accumule pas dans les organismes.*

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration: 51 - 80, Lepomis macrochirus*

*Ne s'accumule pas dans les organismes.*

## 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Boscalid techn.*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

*Données relatives à : metconazole (ISO); (1RS,5RS;1RS,5SR)-5-(4-chlorobenzyl)-2,2-diméthyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl)cyclopentanol*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

### 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### 12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient METCONAZOLE, BOSCALID)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

RID

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.06.2017

Version: 10.0

Produit: **EFILOR**

(ID Nr. 30514873/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 09.06.2017

Nations unies:	L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient METCONAZOLE, BOSCALID)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

**Transport fluvial intérieur**

ADN

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient METCONAZOLE, BOSCALID)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

**Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche**

Non évalué

**Transport maritime****Sea transport**

IMDG

IMDG

Numéro ONU:	UN 3082	UN number:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient METCONAZOLE, BOSCALID)	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains METCONAZOLE, BOSCALID)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
	Polluant marin: OUI		Marine pollutant: YES
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions	None known

prendre par l'utilisateur:

for user:

**Transport aérien****Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 3082  
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient METCONAZOLE, BOSCALID)

UN number: UN 3082  
 UN proper shipping name: ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains METCONAZOLE, BOSCALID)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Transport hazard class(es): 9, EHSM

Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: oui

Packing group: III  
 Environmental hazards: yes

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Special precautions for user: None known

**14.1. Numéro ONU**

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.4. Groupe d'emballage**

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC****Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code**

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 9, 65, 66, 84

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Recommandations BASF :

Pour se protéger, l'opérateur doit porter :

\* Pendant le mélange/chargement et nettoyage du pulvérisateur :

- Gants en nitrile conformes à la norme EN 374-3, Combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, évalué par un laboratoire notifié selon l'Avis du ministère du Travail (J.O. du 09/07/2016),
- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail.

Pendant l'application :

- Combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, évalué par un laboratoire notifié selon l'Avis du ministère du Travail (J.O. du 09/07/2016),
- Gants en nitrile conformes à la norme EN 374-3 (dans le cas d'utilisation d'un tracteur à cabine, le port de gants pendant l'application n'est nécessaire que lors d'interventions sur le matériel de pulvérisation et les gants doivent être stockés à l'extérieur de la cabine).
- Pour protéger le travailleur, porter une combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, évalué par un laboratoire notifié selon l'Avis du ministère du Travail (J.O. du 09/07/2016),

SPE 3.(5) Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.



SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Délai de rentrée dans la culture: 48 heures

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Repr.	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH208	Peut déclencher une réaction allergique. Contient :

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.06.2017

Version: 10.0

Produit: **EFILOR**

(ID Nr. 30514873/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 09.06.2017

l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.